

Avis—Distribution gratuite de plans de grange établie et de brochures sur le drainage.

L'honorable M. L. Beaubien, commissaire de l'agriculture et de la colonisation, désire que nous informions nos lecteurs qu'ils pourront obtenir gratuitement, en s'adressant au secrétaire du département, à Québec, des plans de grange-étable ainsi que des brochures sur le drainage des terres.

Société d'industrie laitière de la province de Québec.

AVIS.

La onzième réunion annuelle de la société d'industrie laitière de la province de Québec aura lieu à St-Thérèse de Blainville (comté de Terrebonne), les mardi et mercredi 13 et 14 décembre prochain.

Conseil d'agriculture de la province de Québec.

LISTE DES MEMBRES DU CONSEIL.

Copie du rapport d'un comité de l'honorable Conseil Exécutif en date du 20 septembre 1892, approuvé par le Lieutenant-Gouverneur, le 17 novembre 1892.

No. 638. Sur la nomination de membres du Conseil d'agriculture de la province.

L'honorable Commissaire de l'Agriculture et de la Colonisation, dans un mémoire en date du vingt-neuf septembre courant, (1392), recommande, que les ordres en conseil No 400 du 2 septembre 1889, No 611 du 13 décembre 1890, et No 322 du 2 juin 1891, nommant les membres actuels du Conseil d'agriculture de la province de Québec, soient révoqués, et que le dit Conseil d'agriculture se compose, à l'avenir, des personnes suivantes :

L'hon. A. C. P. R. Landry, sénateur, Beauport.
 L'hon. John McIntosh, agronome, Waterville.
 L'hon. H. G. Joly de Lotbinière, agronome, Lotbinière.
 Le Rév. M. T. Montminy, curé de St-Georges, Beauce.
 Flavien Dupont, notaire, St-Liboire.
 Benjamin Beauchamp, M.P.P., St-Hermas.
 Milton McDonald, M.P.P., Acton Vale.
 Joseph Girard, M.P.P., St-Gédéon.
 Joseph de la Broquerie Taché, notaire, Québec.
 I. J. A. Marsan, professeur, Ecole d'agriculture, L'As-
 Robert Ness, propriétaire, Howick. [sompption.
 Thimothée Brodeur, propriétaire, St-Hugues.
 Charles D. Tylee, propriétaire, Ste-Thérèse de Blainville.
 Henry S. Foster, agronome, Knowlton.
 Le Rév. M. E. Dauth, curé de St-Léonard.
 Dr Wilfrid Grignon, propriétaire, St-Adèle.
 Basile Lamarre, propriétaire, Longueuil.
 Le Rév. L. O. Tremblay, directeur école d'agriculture,
 Ste-Anne de Lapocatière.
 A. A. Ayer, exportateur de beurre et de fromage, Montréal.
 Ora. P. Patton, propriétaire et agent, Montréal.
 Andrew J. Dawes, agronome, Laachine.

Certifié.

(Signé) GUSTAVE GRENIER,
 Greffier Conseil exécutif.

L'Industrie laitière dans la province de Québec.

Le *Canadian Journal of Commerce* a déjà constaté les résultats satisfaisants obtenus, pendant cette dernière saison, par les expéditeurs et les producteurs de beurre et de fromage, en comparaison de la dépression subie par les valeurs

du blé, du bétail et de quelques autres produits agricoles. Nous avons parlé aussi des progrès qui s'accomplissent dans cette province.

La province de Québec possède un sol et un climat qui conviennent tout particulièrement à la culture faite en vue de l'industrie laitière, tandis que pour les grains (quoiqu'on y produise d'excellents pois et avoines) elle ne pourra jamais espérer de lutter avantageusement avec les plaines de l'ouest. Un des plus grands exportateurs de Montréal a constaté, dernièrement, devant le comité d'agriculture, que le sol de la province de Québec était mieux approprié à l'industrie laitière que le sol d'Ontario. Si cela est vrai, il est vraiment étonnant que l'on ait laissé l'Ontario acquérir une réputation si universelle et accroître ses exportations dans une si large mesure, pendant que cette province était laissée dans l'obscurité (exception faite pour l'excellent beurre des Cantons de l'Est) jusque dans ces dernières années.

Nous assistons actuellement à un réveil bien réel qui nous promet d'avoir une grande influence sur l'avenir de l'industrie. Ce n'est pas seulement l'initiative privée qui témoigne de ses forces, mais c'est le gouvernement local qui montre la voie à suivre et nous sommes heureux de voir à la tête du département de l'agriculture et de la colonisation un homme capable et plein d'énergie comme l'honorable M. Beaubien.

Parmi les excellentes mesures prises par M. Beaubien pour encourager l'agriculture, citons la prime de \$20.00 offerte au cultivateur qui aura construit le premier silo dans chaque paroisse où il n'y avait pas encore de silo. L'enseignement dans les écoles d'agriculture sera rendu aussi plus efficace et c'est l'ambition de l'honorable commissaire de faire donner l'instruction agricole à un millier d'élèves.

Pour obtenir l'uniformité dans la qualité et l'apparence des produits d'industrie laitière, on engage tous les fabricants de beurre et de fromage de la province à se grouper en syndicats. Suivant les paroles de l'hon. commissaire, le système des syndicats consiste à réunir de quinze à vingt-cinq associations, ou fabricants, sous la surveillance d'un inspecteur dont le salaire est payé moitié par le gouvernement, moitié par le syndicat. Cette année il y en a quinze. Pendant tout l'été, l'inspecteur visite les beurrieres et les fromageries placées sous sa surveillance, corrigeant les fautes commises, donnant des conseils pour améliorer les méthodes de travail, (car il est lui-même un bon fabricant), de manière à ce que les produits soient fabriqués aussi parfaitement que possible. Ces inspecteurs sont eux-mêmes placés sous le contrôle d'un inspecteur général, et pendant l'hiver ils reçoivent dans une école spéciale toute l'instruction qu'ils doivent posséder pour bien remplir les devoirs de leurs charges. Partout, dans les fabriques syndiquées, les produits seront de bonne qualité et atteindront par conséquent les plus hauts prix. Je considère le syndicat comme un des progrès les plus importants aussi bien pour les cultivateurs que pour les propriétaires de beurrieres et de fromageries. Voici par exemple une beurrierie ou une fromagerie qui fabrique des produits de première qualité; à côté de cette fabrique je suppose qu'il y ait une fabrique qui ne donne que des produits inférieurs; un marchand visite ces fabriques ou il envoie un agent pour faire ses achats, le beurre et le fromage est envoyé en Angleterre. La conséquence est que le mélange des bons et des mauvais articles diminuera les chances d'obtenir pour le bon article le prix qu'on pouvait en espérer. Et, comme le prix payé ici par les marchands est proportionné à celui qu'ils reçoivent d'Angleterre, l'homme intelligent et soigneux qui a fabriqué un article de bonne qualité est forcé de subir un amoindrissement de son profit parce que son voisin a fabriqué de mauvais produits. Donc il est évident que nous devons améliorer le procédé défectueux du voisin et élever ainsi le niveau général de la qualité des produits.